

COMPTE RENDU SOMMAIRE *Réunion du Conseil Municipal* *11 août 2011*

N°2011-08-1 BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE – NOMINATION DES BENEVOLES.

Monsieur le Maire fait le point sur les candidatures reçues, sur les bénévoles actuelles, sur celles qui ont démissionné.

Il remet aux conseillers les différents documents qui ont été établis pour le fonctionnement futur de la bibliothèque intercommunale, à savoir : règlement intérieur, convention entre les communes et les bénévoles (représentés par le ou la responsable), convention bibliothèque/école(s).

Il communique également la liste des bénévoles au 27 juin 2011 : mesdames BANTQUIN Estelle (Le Vignau) ; CARRERE Maïté (Cazères) ; GARLOT Dominique (Cazères) ; GAU Corinne (Cazères) ; GAUTHIER Geneviève (Lussagnet) ; MAUMUS Gaëlle (Cazères) ; RACINE Chantal (Cazères) ; SOULIÉ Elisabeth (Le Vignau) et monsieur DUPLOUY Michel (Cazères).

Il appartient, à présent à l'assemblée de procéder à la nomination des bénévoles.

Le conseil municipal, après en avoir, délibéré, à l'unanimité, valide la liste des bénévoles, telle que mentionnée ci-dessus.

N°2011-08-2 TELEPHONE SATELLITAIRE – CHOIX DU MODE D'ABONNEMENT.

Après en avoir délibéré, il est décidé d'opter pour la formule de la carte prépayée : 100 unités (= 100 minutes de communications) pour un coût de 57,41 € TTC – valable 2 ans.

N°2011-08-3 EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – DEMANDE DE SUBVENTION.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a décidé de procéder à l'extension du réseau d'assainissement : avenue du Comte de Dampierre et secteur de Perrot.

Il propose de déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

1 – **CONFIRME** la réalisation des travaux d'extension du réseau d'assainissement : avenue du Comte de Dampierre et secteur de Perrot ;

2 – **ARRETE LE PLAN DE FINANCEMENT** de cette opération comme détaillé ci-dessous ;

DEPENSES	€ HT
Montant des travaux suivant devis	43 215,20
- Av Comte de Dampierre	6 061,20
- Secteur de Perrot	37 154,00

RECETTES	€
- Subvention Agence Adour Garonne	12 964,56
- Fonds de concours Communauté de Communes du pays Grenadois	8 643,04
- Fonds propres	21 607,60
	43 215,20

3 - **DEMANDE** à l'Agence de l'Eau Adour Garonne une subvention d'un montant de 12 964,56 € ;

4 - **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

N°2011-08-4 ENFOUISSEMENT DES RESEaux AVENUE DU PONT EIFFEL, ALLÉE DES CHAMPS ET CHEMIN DE HAOU TERRÉ – DEVIS COMPLÉMENTAIRE.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le dossier relatif à l'enfouissement des réseaux avenue du Pont Eiffel ; allée des Champs et chemin de Haou Terré. Ces travaux avaient été décidés lors de la réunion du 26 avril 2011 et budgétisés au Budget primitif (paiement sur fonds libres), et peuvent se résumer comme suit :

Montant estimatif TTC	156 295 euros
TVA	22 121 euros
Montant HT	134 174 euros
Subventions apportées par :	
SYDEC	37 410 euros
FACE	64 078 euros
France TELECOM	12 226 euros
Participation communale	22 835 euros

Monsieur le Maire informe de l'établissement d'un devis complémentaire, détaillé ci-après :

- Fourniture et déroulage de 96 m de câble EP, 96 m de câblette de terre et 96 m de fourreau 63/75
- Fourniture et pose de 3 mâts de hauteur 8 m équipés de lanternes Marbella 100W SHP

Montant estimatif TTC	5 828 euros
TVA pré financée par le SYDEC	897 euros
Montant HT	4 931 euros
Subventions apportées par le SYDEC	3 254 euros
Participation communale	1 677 euros

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE d'approuver le projet tel que décrit ci-dessus, pour une participation communale totale (estimation première + devis complémentaire) de 24 512 euros, le paiement s'effectuera sur fonds libres.

N°2011-08-5 ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AVENUE DU PONT EIFFEL, ALLÉE DES CHAMPS ET CHEMIN DE HAOU TERRÉ – VIREMENTS DE CREDITS.

Le Conseil Municipal, considérant le devis complémentaire établi dans le cadre de la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux avenue du Pont Eiffel ; allée des Champs et chemin de Haou Terré,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents, DECIDE les virements de crédits suivants – section d'investissement :

Opérations financières :

- Dépenses – chapitre 020 – dépenses imprévues : - 2 000 €

Opérations non individualisées :

- Dépenses – article 204158 – subv° d'équipement versées autres groupements : + 2 000 €

N°2011-08-6 AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE L'ABBÉ MEYRANX.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition établie par SCP BEAUMONT – DUPUY – GAÜZERE – PONTET, d'un montant TTC de 2 033,20 € (1700 € HT), relative à réalisation d'un relevé topographique des lieux (droits fixes ; renseignements cadastraux ; relevé des lieux par station robotisée ; altimétrie des lieux ; plan des lieux et frais).

N°2011-08-7 PAGES JAUNES – INSERTION DES DONNÉES COMMUNALES.

Il est décidé de reconduire la formule adoptée l'an passé.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE.

Distribution aux conseillers du rapport sur le prix et la qualité du service public eau potable – exercice 2010 – remis par le Syndicat des Arbouts. Il fera l'objet d'un vote lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

N°2011-08-8 DEMANDE DE SUBVENTION – BANDA LOS CRAIGNOS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 1 abstention (M. Esteffe) DECIDE l'octroi de la subvention suivante : Banda Los Craignos : subvention de fonctionnement 2011 : 610 €, ainsi que les virements de crédits afférents.

BATIMENTS COMMUNAUX.

N° 2011-08-9 PEINTURE MURS SALLE DES FETES

C'est l'entreprise Michel MARQUE qui a été retenue pour la réalisation des peintures des murs, boiseries et éléments fer de la salle des fêtes : 4 662,01 € TTC

SALLE DES FETES

- Les placards inox sont installés.

- **N° 2011-08-10** La petite chambre froide ne fonctionne plus. Accord unanime pour procéder au remplacement du ventilateur du groupe compresseur. Coût : 711,62 € TTC, entreprise Techni Froid 40.

POMPE A FUEL

Elle a été livrée, il faut maintenant procéder à son alimentation électrique. Coût : 220,23 € TTC : entreprise Allez et Cie.

N° 2011-08-11 SALLE DE RÉUNION – INSTALLATION DE BLOCS SECOURS

Dans le cadre de la réalisation d'un faux plafond à la salle de réunion, il convient de prévoir l'installation de 4 blocs secours.

Accord de l'assemblée pour accepter le devis proposé par Allez et Cie, d'un montant TTC de 706,81 €.

ENSEMBLE SPORTS ET LOISIRS

Il faut mettre aux normes une armoire électrique qui n'est plus conforme. Coût : 951,35 € TTC, entreprise Allez et Cie.

EGLISE – MISE EN CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE

Attente du devis qui devra être réalisé avec l'aide d'un spécialiste de ce type de bâtiment.

ENTRETIEN ANNUEL DES CHAUDIÈRES

Comme chaque année, l'entreprise LABARBE-MANO a procédé à l'entretien des chaudières installées dans les bâtiments communaux. Il faut procéder au changement du boîtier de contrôle aérotherme d'un des chauffages de la salle des fêtes. Coût : 231,19 € TTC.

VESTIAIRES BASKET

Il a fallu procéder au remplacement complet du WC situé aux vestiaires du club de basket. Il a été impossible de changer uniquement la chasse d'eau, le modèle étant trop ancien. Coût : 294,22 € TTC, entreprise LABARBE MANO.

ECOLE

Réception en mairie d'un devis relatif à la fourniture et la pose de stores. Des renseignements complémentaires seront demandés au SIVU Scolaire.

ANCIENNE GARE

Accord de l'assemblée pour procéder au remplacement du volet situé à l'étage, côté ouest, lames standards. Entreprise LAGUIAN.

N° 2011-08-12 LOGEMENT SITUÉ AU DESSUS DU BUREAU DE POSTE

Accord de l'assemblée pour procéder au remplacement de la double porte. Des devis supplémentaires vont être demandés pour une double porte en PVC.

DIVERS.

SICTOM - 3 colonnes à papier vont être installées sur le territoire de la commune. Il est décidé de les disposer derrière la salle de réunion, à l'école et à la gare.

RETEVEMENT ESPACE DEVANT LE LOCAL DU COMITÉ DES FÊTES - L'entreprise retenue dans le marché n'a pas respecté les délais, de ce fait, le revêtement de cet espace ne sera pas réalisé pour les fêtes. Il a donc été décidé

de louer un plancher (5m x 10m) aux Chapiteaux de Chalosse pour que la soirée country, organisée le vendredi 19 août, se déroule dans les meilleures conditions. Coût : 299 € TTC (inclus transport, montage et démontage).

INFORMATIONS.

- Plan Local d'Urbanisme – PLU : Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'avancée de ce dossier. Il rappelle que 5 offres ont été déposées. La commission urbanisme a auditionné, le 29 juillet 2011, les 3 candidats répondant au mieux aux critères fixés dans l'appel d'offres : G2C Environnement, Ambre Conseil et SOGREAH. Le cabinet SOGREAH est le mieux placé. La validité de son offre est maintenant étudiée par l'ADACL.
- L'arrêté préfectoral relatif au Plan de Prévention des Risques Technologiques de la commune de Lussagnet a été publié.
- TREMA : l'acte de vente de ces terrains à la Communauté de Communes du Pays Grenadois a été suspendu, dans l'attente d'une réponse au sujet de l'application ou non du régime de la TVA.
- Dotation exceptionnelle de l'Etat pour la réception et la saisie des dossiers de demande de carte d'identité et leur remise par la commune. Le dernier tiers a été versé : 449 €.
- Local ACCA : la subvention de l'Etat DGE (Dotation Globale d'Equipelement) a été versée : 20 161 €.
- Tempête KLAUS : le solde du FSUE (Fonds de Solidarité de l'Union Européenne) a été versé : 11 917,86€.
- Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine – la fiche de contrôle de l'Agence Régionale de Santé Aquitaine est remise à chaque conseiller. Conclusion sanitaire du prélèvement réalisé le 28/06/2011 : eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
- Pont Eiffel – des travaux de sondage vont être réalisés au niveau des piliers.
- Conseil Général – le rapport annuel 2010 a été adressé à la mairie sur Cédérom.
- Préfecture – différents documents d'information sur divers risques ont été adressés à la mairie et sont disponibles au secrétariat (débroussaillage ; vigilance : mer, piscine, forêt... ; plan ORSEC ; risques naturels et technologiques ; ...).
- Le boucher installé sur la place a arrêté son activité.
- La carte postale adressée par Monsieur et Madame BESSEDE circule parmi les conseillers.
- Fêtes patronales : du 19 au 21 août – information est donnée sur l'organisation de la course landaise.
- L'association des Maires et l'Association Graines de la Forêt organisent un concours de photographies : « parle-moi de ton arbre ».
- Communauté de Communes du Pays Grenadois – accord pour l'octroi, à la commune de Cazères, des fonds de concours suivants :
 - sol salle des sports : 9 000 €
 - extension du réseau collectif d'assainissement : 9 110,24 €.
- Madame Rolande BESSEDE, vice-présidente de la commission animation culture, informe sur la préparation de la foire d'automne et du vide grenier du dimanche 23 octobre et sur la représentation théâtrale de 30 septembre.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23h40.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 17 août 2011.

Le Maire,
Francis DESBLANCS